

Concours section : IST-INT-LOG NATIONAL  
Epreuve matière : RESOLUTION CAS PRATIQUE

17.25 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : INGÉNIEUR ST. INTERN Recrutement :

Epreuve : CAS PRATIQUE Spécialité : LOGISTIQUE Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ministère de l'Intérieur  
DEPAFI

Bureau des moyens mobiles

Affaires suivie par : IST

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Ville, le JJ mois AAAA

Note à l'attention de  
Madame la cheffe de bureau  
des moyens mobiles

Objet : Modalités d'achat des véhicules intégrant  
le coût de son cycle de vie

- Références :
- Directive 2009/33/CE du 23 avril 2009
  - Articles R. 2172-38 et R. 2372-24 du code de la commande publique
  - Loi n°2011-12 du 5 janvier 2011 (art. 12)
  - Décret n°2011-493 du 5 mai 2011
  - Arrêté du 22 mars 2019 relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation de marchés publics

1.1.11

Conformément aux engagements pris par l'État en matière de lutte contre le réchauffement climatique, au travers notamment de la réduction de production de gaz à effet de serre (GES) et de la maîtrise des dépenses énergétiques de son parc automobile, il convient de faire le point sur les modalités d'achat de véhicules.

Après avoir défini les composantes minimales du coût du cycle de vie d'un véhicule (I), nous adapterons la formule paramétrique aux véhicules particuliers de la Police nationale (II) avant de détailler les autres composantes du coût de cycle de vie pour les véhicules fluviaux à usage opérationnel (III). Enfin, en conclusion, nous ces composantes dans une proposition de formule d'évaluation fluide et des offres.

---

## I - Composantes minimales du coût du cycle de vie d'un véhicule opérationnel

L'achat public durable est un des leviers d'action qui, conformément à la Directive 2014/24/EU du 26 février 2014, traduit de manière opérationnelle la responsabilité sociale et environnementale des pouvoirs publics.

Critère de sélection de l'offre la plus avantageuse sur le plan économique, le coût du cycle de vie (CCV) intègre, outre le coût d'acquisition, tous les coûts supportés par la personne publique pour un produit, un service ou un ouvrage.

Le CCV intègre donc dans son champ les coûts liés à l'acquisition, à l'utilisation, à la maintenance et à la fin de vie, ainsi que les coûts "indirects" tels que la pollution atmosphérique ou la déforestation.

## $\Rightarrow$ Composantes minimales du CCV:

- extraction des matières premières;
- fabrication et production;
- transport et acheminement;
- commercialisation et distribution;
- acquisition par l'acheteur et livraison;
- utilisation et maintenance;
- fin de vie et réforme;
- réemploi et réutilisation;
- recyclage et valorisation;
- collecte et élimination.

## II - Adaptation de la formule paramétrique aux véhicules particuliers de la Police nationale

### 1) Consommation d'énergie (CE)

Le coût en euros de la consommation d'énergie est le produit de :

- la consommation d'énergie par kilomètre (Q<sub>Éu</sub>);
- la valeur d'une unité énergétique en euros (V<sub>Éu</sub>);
- la durée de vie restante d'un véhicule en km(D).

#### $\Rightarrow$ FORMULE

$$CE = Q_{\text{Eu}} \times V_{\text{Eu}} \times D$$

### 2) Emission de Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Le coût en euros des émissions de CO<sub>2</sub> d'un véhicule est le produit des :

- des émissions de CO<sub>2</sub> en kilogramme/kilomètre (QCO<sub>2</sub>);
- du coût en euro par kilogramme de CO<sub>2</sub> pris (VCO<sub>2</sub>);
- de la durée de vie restante en kilomètres (D).

#### $\Rightarrow$ FORMULE

$$CO_2 = Q_{CO_2} \times V_{CO_2} \times D$$

3.1.M

### 3) Emissions de polluants (CP)

Le coût des émissions de polluants autres que le CO<sub>2</sub> (à savoir les émissions de NO<sub>x</sub>, de HCNR et de particules) est le produit de :

- des émissions en grammes par kilomètre (Q<sub>Pu</sub>);
- de l'addition des coûts de polluants autres (V<sub>Pu</sub>);
- de la durée de vie restante en kilomètre (D);

⇒ FORMULE

$$EP = Q_{Pu} \times V_{Pu}^* \times D$$

\* où V<sub>Pu</sub> = NO<sub>x</sub> + HCNR + Particules

### III - Autres composantes du coût de cycle de vie pour les véhicules thermiques

La consommation énergétique des véhicules intègre la nature du carburant utilisé, et son coût est calculé sur la base du tableau ci-dessous :

CARBURANTS	TENEURS ÉNERGETIQUES
Gazole	36 MJ / litre
Essence	32 MJ / litre
Gaz naturel / Biogaz	33+38 MJ / Nm <sup>3</sup>
GPL	24 MJ / litre
Ethanol	21 MJ / litre
Biodiesel	33 MJ / litre
Emulsion	32 MJ / litre
Hydrogène	11 MJ / Nm <sup>3</sup>

Nota bene : MJ = Megajoules  
 Nm<sup>3</sup> = Normo-mètres cubes

Concours section : IST-INT-LOG NATIONAL  
Epreuve matière : RESOLUTION CAS PRATIQUE

17.25 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : INGÉNIEUR ST. INTENRE Recrutement :

Epreuve : CAS PRATIQUE Spécialité : LOGISTIQUE Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pour ailleurs, si le kilométrage total avant réforme est fixé à 200 000 km pour une voiture particulière<sup>(1)</sup>, il varie en fonction du type de véhicule ayant un usage dit "opérationnel".

CATEGORIES DE VÉHICULES	KILOMÉTRAGES TOTAUX
Véhicules utilitaires légers (N1)	250 000 km
Poids lourds (N2, N3)	1 000 000 km
Autobus (M12, M13)	800 000 km

Pour le cas d'une voiture particulière roulant au gazole, il conviendra donc d'appliquer la formule définie:

$$\text{EE} + \text{ECO}^2 + \text{EP}$$

où VÉU est fixé à 36 RT/litre

Dans ce cas, la valeur énergétique prise en compte sera celle du gazole (à savoir 36 RT/litre) et D sera la différence entre le kilométrage au compteur et les 200 000 km autorisé avant réforme du véhicule.

Enfin, le prix unitaire hors taxe au litre du carburant sera calculé selon le prix moyen national sur le dernier semestre.

- - -

.5.1.M.

17.25 / 20

En conclusion, le coût du cycle de vie d'un véhicule étant un critère de sélection des offres économiquement les plus avantageuses, il semble judicieux d'appliquer la formule  $CE + CCO^2 + EP$  aux offres ~~en fonction~~, en tenant compte de l'inflation prévisible, de la durée de vie des véhicules selon leur emploi kilométrique par an et, évidemment, des composantes initiales du CCV, à savoir les coûts de :

- Matériaux premiers ;
- Fabrication ;
- Transport ;
- Commercialisation ;
- Acquisition ;
- Maintenance ;
- Recyclage ;
- Valorisation ;
- Elimination.

Signature

Ministère de l'Intérieur  
DEPAPI  
Bureau des moyens mobiles

Affaires suivie par : IST

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Ville, le JJ mois AAAA

Note à l'attention de  
Madame la chef de bureau  
des moyens mobiles

Objet : Télématique embarquée : principe de fonctionnement, indicateurs utiles et expérimentation à déployer

Conformément à la volonté de la Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat ~~et~~, des finances et de l'modalité (DEPAPI), une expérimentation sera menée quant à l'utilisation d'un système de télématique embarquée sur 400 véhicules opérationnels. Dans ce but, cette note aura pour objectif de rappeler les principes de fonctionnement de la télématique embarquée (I) en soulignant les indicateurs utiles à la maintenance (a) et à la réduction des risques routiers (b). Puis, les modalités de déploiement de cette expérimentation seront détaillées (II) de la répartition la plus judicieuse (a) aux modalités de gouvernance à l'échelon déconcentré ~~et~~ centrale (b).

I - Principes de fonctionnement de la télématique embarquée

Les solutions télématiques, qui consistent à

.7.1.M.

équiper les véhicules de boîtes dits "intelligents" reliés à une plate-forme de traitement des données, pour une une d'informations pour tout gestionnaire de flotte automobile et constitue une évolution majeure dans le suivi des véhicules au quotidien et dans le temps.

les relevés de données multiples, qu'ils soient instantanés ou distanciels, offre au gestionnaire de la flotte une multitudes de données fiables, précises et de natures diverses dont l'analyse multiuse a non seulement des incidences directes sur la qualité de la maintenance d'un véhicule, mais aussi sur la réduction des risques routiers et donc, indirectement, sur l'impact financier de la flotte à charge.

a) Indicateurs utiles aux conditions de maintenance et de gestion

les informations contenues dans le système de télématique embarquée et leur mise à jour en temps réel, et leur analyse au travers de divers indicateurs permettent une gestion plus efficiente de la flotte.

Des indicateurs comme le relevé kilométrique du véhicule permettent par exemple d'organiser le planning des révisions "classiques" sans avoir à monopoliser un agent ou immobiliser un véhicule pour simplement relever le kilométrage affiché au compteur.

La transmission de cette donnée kilométrique basique a également pour intérêt de réajuster si nécessaire le contrat LDD basé sur une estimation d'emploi et pouvant être réévalué selon l'emploi réel du véhicule en location longue durée, impliquant un gain financier de fait.

Enfin, des données télémétriques telles que le niveau d'huile, la pression des pneus, l'usure des plaquettes de frein constituent - entre autres - autant d'alertes pour le gestionnaire de la flotte, afin d'intervenir.

Concours section : IST-INT-LOG NATIONAL  
Epreuve matière : RESOLUTION CAS PRATIQUE

17.25 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : INGÉNIEUR ST. INTERM Recrutement :

Epreuve : CAS PRATIQUE Spécialité : LOGISTIQUE Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

au plus vite, une opération de maintenance "non prévue" et pourtant nécessaire, tant pour la sécurité des personnels ayant l'usage de ce véhicule que pour sa durée de vie elle-même.

b) Indicateurs utiles à la réduction du risque routier

Outre les indicateurs ci-dessus (niveau d'huile, pression des pneus, usage des plaquettes de frein, etc.), qui ont également un impact direct sur le risque routier, en cas d'avarie majeure, d'autres informations peuvent également contribuer à la bonne utilisation du véhicule, au sigalement de comportements "déviant" et donc à la ~~à~~ réduction de ce risque routier au fil de.

Ainsi, des indicateurs comme la consommation de carburant, le dosage plus ou moins prononcé des freinages et des accélérations, le régime moteur et manière de prendre les vitesses peuvent permettre à la plate-forme de traitement des données de signaler tout comportement dangereux de conduite et/ou vorace en carburant.

II Modalités de déploiement de l'expérimentation

Selon le nombre de véhicules équipés et de l'envergure des zones de défense concernées, l'expérimentation sera .9.1 M.

17.25 / 20

lancé selon les modalités suivantes, au prorata de la répartition zonale, des besoins de mobilité opérationnelle et du pare à disposition.

a) Répartition par zone des systèmes de télémetrie embarquées

L'expérimentation sera menée sur 400 véhicules au les zones de défense Est, Ouest et Sud.

ZONE DE DEFENSE	PARE ACTUEL	PRORATA (%)	SYSTÈMES DE TÉLÉMETRIES ATTRIBUÉS
EST	8600	36,3 %	145
OUEST	10100	42,6 %	170
SUD	500	21,1 %	85
total : 23700		100 %	400

Concrètement, sur la fonction

Par souci logistique et afin d'éviter tout déplacements contre-productifs, seule la fourniture des systèmes de télémetries embarquées sera assurée par l'échelon central, de même que la mise à disposition d'une fiche d'installation du système et la mise en place d'une assistance téléphonique concernant toute difficultés rencontrées.

L'installation sera à la charge des services ayant pour mission la maintenance des véhicules au sein des différentes zones de défense concernées :

- EST ;
- OUEST ;
- SUD .

10/11.

b) Modalités de gouvernance de l'expérimentation sur 400 véhicules

~~Élaborer~~ le choix, l'achat, le stockage dès réception, l'acheminement vers les différentes zones de défense sont de la responsabilité de la DÉPAFI, qui ~~peut~~ doit assurer le pilotage à 360 degrés de cette expérimentation. A ce titre, elle devra établir un calendrier de livraison des systèmes télémétriques, sécuriser leur acheminement sur les différentes zones de défense, définir les différents indicateurs à même d'évaluer cette expérimentation et fixer les dates de début et de fin de cette dernière.

L'installation, la mise en service, le test, l'analyse des données et ~~le~~ le suivi des opérations de maintenance seront de la responsabilité des zones de défense concernées. A ce titre, un ~~référent~~ "duo référent", qui devra être composé d'un agent technique et d'un agent administratif, ~~la tutelle d'un officier~~ sera désigné en interne afin d'être les points de contacts privilégiés de la DÉPAFI.

- - -

Dès désignation des différents "duos référents" de cette expérimentation pour les zones de défense Est, Ouest et Sud, une note cadre définira plus en détail les modalités au quotidien ~~et~~ quant au test de ces systèmes de télémétrie embarquées, et précisera les procédures relatives à l'exploitation des différentes données accumulées, à l'interprétation des indicateurs, "maintenance" ou "sécurité" et ~~les~~ les canaux nécessaires aux différentes renouvelées d'information.

Signature

M.M.

...../.....